

5 octobre 2021 - Suite à la réception du rapport de la CIASE

COMMUNIQUE

Il y a 3 ans, l'Eglise catholique en France demandait à une commission indépendante une étude sur les abus sexuels commis dans l'Eglise. Ce 5 octobre, cette commission, la CIASE (*)- a remis son rapport qui porte sur la période 1950-2020.

Ce rapport fait apparaître un tableau des faits terribles de pédophilie. Au-delà des réalités vécues au sein de l'Eglise, il identifie notamment, suite à un sondage demandé à l'IFOP, la dimension qu'occupe ce fléau à l'échelle de la société tout entière. 14% des personnes interrogées disent avoir été victimes d'abus sexuels pendant leur enfance, soit 5,5 millions de français. 80% de ces victimes ont été agressées dans le cercle familial ; 0.80% dans le cadre d'activités ecclésiales.

Le chiffre de 216000 victimes de prêtres en 70 ans, révélé par le rapport de la CIASE, laisse donc supposer que durant cette période, 27 millions d'enfants ont été victimes d'abus sexuels dans l'ensemble de la société française. Le chiffre est glaçant et nous fait comprendre l'ampleur de ce fléau effroyable, dans lequel l'Eglise catholique reconnaît sa part.

Le rapport de la CIASE est une épreuve de vérité et un moment rude et grave. Le diocèse de Vannes s'associe à l'expression de la CEF et de la CORREF. Ses pensées vont avant tout aux personnes victimes ; celles qui ont pu parler, celles qui n'ont pu le faire encore ou ne le pourront jamais et celles qui sont décédées. Rien ne peut justifier qu'elles n'aient pas été entendues, crues, soutenues, ni que la plupart des coupables n'aient pas été signalés et jugés.

En mars 2021, une série de décisions prises par les évêques de France ont été présentées à tous les fidèles dans une lettre aux catholiques de France.

(<https://luttercontrelapedophilie.catholique.fr>). Tous les diocèses sont engagés dans la mise en œuvre de ces mesures nouvelles pour faire de l'Eglise une maison plus sûre.

Depuis 1950, 13 cas de prêtres responsables d'abus ont été portés à la connaissance du diocèse de Vannes. 4 ont fait l'objet d'un jugement et 2 d'une condamnation à une peine de prison. En 2018, une cellule d'écoute (**) a été mise en place et 7 personnes se sont manifestées. L'Evêque a reçu personnellement 5 victimes. Dans tous les cas, les faits étaient anciens et la plupart des auteurs identifiés sont aujourd'hui décédés. En septembre 2021, le diocèse a instauré un bureau de signalement.

L'évêque de Vannes assure de sa confiance l'ensemble des prêtres de son diocèse. Il dit aussi à tous les fidèles baptisés combien il est conscient du trouble que crée cette situation. Il invite chacun à recevoir le contenu de ce rapport dans une attitude de vérité et de compassion.

(*) *Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Eglise*

(**) <https://www.vannes.catholique.fr/>